NATIONS UNIES



Distr. LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2003/L.33 7 août 2003

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme Cinquante-cinquième session Point 1 de l'ordre du jour

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. Chen Shiqiu, M. Dos Santos Alves, M. Guissé, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Mbonu, M. Park, M. Pinheiro, M^{me} Rakotoarisoa, M. Weissbrodt et M^{me} Zerrougui: projet de décision

2003/... Document de travail sur les méthodes de travail de la Sous-Commission

La Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme décide de confier à M^{me} Iulia-Antoanella Motoc le soin d'établir, sans que cela entraîne d'incidences financières, un document de travail sur les méthodes de travail de la Sous-Commission touchant l'établissement des rapports, ainsi que sur la manière dont la Sous-Commission devrait organiser ses travaux afin que ses membres et les délégations nationales puissent examiner pleinement les rapports, et prie M^{me} Motoc de soumettre son document de travail à la Sous-Commission à sa cinquante-sixième session.
